VIVRE À ANGERS

AVRIL 2019 / N°422

www.angers.fr

Hommage
Jean-Claude Antonini, le médecin précurseur

URBANISME

Priorité au cadre de vie

Angers

PHOTOS THIERRY BONNET

45 arbres “signaux” ont été plantés dans toute la ville

Lors de ses vœux aux Angevins, le maire Christophe Béchu annonçait le lancement d’un schéma directeur du végétal préconisant notamment la plantation de quarante-cinq arbres dits “signaux” dans tous les quartiers, sur l’espace public, dans les parcs et les jardins.

Objectif : apporter une présence végétale singulière ou emblématique grâce aux couleurs de ces espèces, leur forme ou leur gabarit. Ces arbres, sélectionnés chez des pépiniéristes du Grand-Ouest, sont tous âgés de plus de 20 ans, avec des hauteurs comprises entre 4 et 10 m.

C’est le cas du charme commun (“Carpinus betulus”) qui a trouvé sa place sur le parvis du centre Jean-Vilar à la Roseraie *(ci-contre)* ou encore du chêne rouvre (“Quercus petraea”) de l’avenue du Grésillé *(ci-dessus)*. À noter que tous sont équipés de sondes connectées afin d’assurer un suivi de l’hygrométrie du sol et donc des besoins en arrosage, pour contrôler leur reprise et leur développement dans leur nouvel environnement.

SOMMAIRE

04 I Dossier
Urbanisme : le cadre de vie comme ambition

08 I Actu
- Un projet de budget ambitieux et raisonné I 08
- Budget participatif : la Ville attend vos projets I 09
- "Tino" remet en jeu sa ceinture européenne I 10
- "Permettre l'accession à la propriété" I 11
- Accueil des sans-abris : le Pass a déménagé I 12
- Les bus et le tramway vont changer de main le 1er juillet I 13
- Budget 2019 d'Angers Loire Métropole, les indicateurs au vert I 16

18 I Hommage
Jean-Claude Antonini, le médecin précurseur

THIERRY BONNET / ARCHIVES

24 I L'invitée
Caroline Gutleben, ingénieure en horticulture, spécialisée en protection des végétaux

26 I Quartiers
- Justices, Madeleine, Saint-Léonard : un espace Bricol' et numérique pour les habitants I 26
- Belle-Beille : un nouvel accueil de loisirs I 27
- Hauts-de-Saint-Aubin : Nelson-Mandela, fan de techno et de robots I 28

30 I Communes
- Les Ponts-de-Cé : un complexe d'escalade au cœur de Décathlon village I 30
- Avrillé : la commune prévient la violence scolaire I 31
- Trélazé : rester attractive aux portes d'Angers I 32

33 I À l'affiche
Regards sur l'Afrique vue d'Afrique

34 I Tribunes

35 I Histoire
La première gare

Directeur de la publication : Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias :** Gaël Maupilé. **Rédacteur en chef :** Pascal Le Manio. **Rédaction :** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard, avec la participation de Juliette Cottin et Anne Rocher. **Photo de Une :** Thierry Bonnet. **Contacter la rédaction :** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique :** Scoop Communication - 10526-MEP. **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 92 500 exemplaires. **Dépôt légal :** 1er trimestre 2019. **ISSN :** 1772-8347.

ÉDITO

Humaniste et fédérateur

THIERRY BONNET

À la fin du mois d'octobre, Jean Monnier nous quittait. Début février, nous apprenions le décès de Jean-Claude Antonini.

En quelques semaines, les Angevins ont perdu deux anciens maires qui furent aussi deux présidents de l'Agglomération emblématiques.

Deux personnalités, deux fortes personnalités, qui ont laissé une trace, leur trace.

La récente disparition de Jean-Claude Antonini a suscité une très vive émotion. Sans doute parce qu'il était profondément humain, lui l'ancien médecin de quartier qui avait toujours un sourire ou un regard bienveillant pour les autres.

Jean-Claude Antonini était un humaniste, attaché aux valeurs sociales et de solidarité qui étaient les siennes.

Il aimait la vie et elle le lui rendait bien. Il aimait les gens et ils le lui rendaient bien, aussi parce qu'il avait plus le goût des contacts humains que des dossiers.

Précurseur, Jean-Claude Antonini a su aménager notre territoire en puisant l'énergie dans ses intuitions.

Avant beaucoup, il a compris l'importance des grands défis environnementaux auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés et la nécessité pour les collectivités d'être à la pointe de ce combat pour le développement durable.

Nous lui devons le renforcement du tri sélectif, les Basses Vallées angevines, le label Natura 2000, les premières opérations de rénovation urbaine…

Avant beaucoup, il a su qu'il nous fallait regrouper nos forces – que nous devions "chasser en meute", aimait-il dire – pour développer une politique intercommunale qui prenne en compte les aspirations légitimes des habitants tout en permettant un aménagement cohérent et harmonieux de notre territoire.

Homme de culture, Jean-Claude Antonini a laissé une trace indélébile à Angers, qui lie entre eux le parc Balzac, la gare SNCF, le quartier Desjardins, le Quai, Aquavita et bien entendu la première ligne de tramway.

Toutes ces réalisations resteront son empreinte, celle d'un aménageur qui aimait profondément sa ville et son territoire.

Christophe Béchu
Maire d'Angers

Urbanisme : le cadre de

En haut, les maisons individuelles HLM sur le site de l'ancienne piscine Bertin. Ci-dessus, parc, logements et activités économiques à Cours Saint-Laud.

vie comme ambition

PHOTOS THIERRY BONNET

Quartiers moins denses, retour des maisons individuelles dans les programmes d'aménagement, hauteurs de constructions maîtrisées, logements pour les étudiants et les seniors, opérations d'envergure (Cœur de Maine, Cours Saint-Laud, rénovation urbaine…), cadre de vie préservé. Voici l'ambition de la Ville en matière d'urbanisme.

C'est une offre qu'Angers n'avait pas connue depuis longtemps. Plus d'une centaine de terrains, la plupart commercialisés, voire construits pour une bonne moitié, a été proposée pour accueillir des maisons individuelles. Où ? Sur l'îlot Bocquel, dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Capucins. *"Nous avons demandé au cabinet d'architecture angevin GO-A de revoir le précédent projet d'urbanisation du secteur,* rappelle le maire Christophe Béchu. *Celui-ci présentait une densité de logements trop importante, qui nuisait à son attractivité."* Résultats : de nouvelles formes urbaines moins denses et la conservation de l'identité végétale du site via des trames vertes, des haies bocagères, des jardins familiaux. Les exemples des rues Brault (234 logements prévus dans le projet initial, 152 après négociation avec le promoteur), Chèvre (diminution de la hauteur des bâtiments d'un niveau), Fours-à-Chaux (refus de permis de construire pour mauvaise intégration au tissu bâti) ou encore des sites de Roc-Épine et de l'ancienne piscine Bertin pour intégrer des maisons de ville, vont dans ce sens. Celui de limiter la densification des cœurs d'îlots et de préserver le cadre de vie des habitants.

> *"Un développement cohérent et harmonieux du territoire."*

Un plan local d'urbanisme protecteur

Pour cela, le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), adopté en 2017, a posé noir sur blanc certaines règles. Au premier chef, la mise en place d'un plan des hauteurs maximales, rue par rue, afin de garantir l'échelle du paysage urbain, notamment dans les rues historiques. Le document a aussi permis de repérer et protéger plus de 300 ensembles bâtis patrimoniaux, comme par exemple le quartier du Lutin et son architecture des années 30 aussi originale qu'homogène. Mais également de recenser les arbres remarquables, les espaces boisés et paysagers, les jardins patrimoniaux… *"Le PLUi a été élaboré pour l'ensemble des communes d'Angers Loire Métropole,* explique Daniel Dimicoli, vice-président en charge de la Politique de l'habitat et de l'urbanisme. *Il détermine les grands équilibres entre les espaces urbains, naturels et ruraux, et fixe les règles communes pour un développement cohérent et harmonieux du territoire, en prenant en compte la question de l'habitat, des déplacements, de l'économie, la maîtrise de la consommation foncière et la préservation de notre environnement. L'objectif est de garantir la qualité de vie des habitants dans toutes les composantes du quotidien."*

Diversité des logements

À commencer par le logement dont les constructions, les rénovations et les réhabilitations sont en augmentation. Et cela alors que les opérations de rénovation urbaine des quartiers Belle-Beille et Monplaisir débutent seulement *(lire en page 7)*. Au total, depuis 2014, près de 3 000 nouveaux logements ont été livrés ou sont en chantier. Et l'adaptation au handicap et au vieillissement de plus de 600 logements sociaux a été engagée, suite à la convention signée en décembre 2016 entre les bailleurs, la Ville, Angers Loire Métropole et le centre communal d'action sociale. Équilibre oblige, la production de locaux d'activités, la plupart du temps couplée avec du logement pour particuliers, a également connu une accélération notable, notamment grâce aux opérations tertiaires de Cours Saint-Laud (70 000 m² de bureaux et de commerces dont 80 % ont été livrés ou sont engagés) et dans les secteurs Orgemont et Coubertin. ■

L'esplanade végétalisée au-dessus de la voie des berges sera livrée d'ici à l'été.

THIERRY BONNET

Les Angevins consultés pour aménager les rives de la Maine

La mutation des rives de la Maine, les Angevins la connaissent par le biais de l'opération Cœur de Maine : esplanade végétalisée couvrant la voie des berges, place de la Poissonnerie convertie en mail arboré, transformation de Saint-Serge avec la nouvelle patinoire et un parc paysager au bord de l'eau… *"Notre réflexion concernant la reconquête des berges va beaucoup plus loin que les aménagements qui seront livrés cet été"*, explique Roch Brancour, adjoint à l'Urbanisme. D'où l'important travail de concertation, baptisé "Rives vivantes", lancé dès juin 2016 avec une trentaine de structures (clubs sportifs, associations environnementales, acteurs touristiques et culturels, habitants…). *"Ce document,* détaille l'adjoint, *répond à trois grands objectifs : rendre la Maine plus accessible, en faire un lieu d'animation vecteur de rassemblement pour tous les Angevins et trouver le juste équilibre entre le développement d'activités et la préservation de la rivière comme espace naturel."* Résultat des réflexions : un plan-programme recensant des propositions très concrètes. Parmi elles, recréer des îlots de verdure au bord de l'eau pour assurer une continuité écologique, faciliter les accès de la cale Ligny à pied et à vélo, installer des équipements légers de loisir et de détente quai Tabarly, créer des cheminements quai Gambetta par l'installation de pontons, aménager une promenade cale de Reculée…

Le travail de concertation va se poursuivre autour de la mise en œuvre de ces propositions. *"Certaines réalisations peuvent intervenir rapidement, sans engager de budgets importants,* souligne Christophe Béchu, le maire. *Les premiers aménagements pourront voir le jour dès cette année, à partir du second semestre."* ■

EN CHIFFRES

300
ensembles bâtis patrimoniaux protégés par le plan local d'urbanisme.

2 800
réhabilitations, 991 démolitions et 930 constructions de logements prévues dans le cadre de la rénovation urbaine de Belle-Beille et Monplaisir.

6 000
chambres étudiantes en résidence gérée (publique et privée) à Angers. 1 500 nouvelles sont en constrution ou en projet.

117
terrains commercialisés sur l'îlot Bocquel pour accueillir des maisons individuelles.

6
projets urbains innovants lauréats de l'opération Imagine Angers.

110
réunions d'information des riverains menées depuis 2014 en amont du dépôt du permis de construire des projets d'aménagement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Angers se dote d'un site patrimonial remarquable

Un arrêté ministériel en date du 31 janvier a approuvé le périmètre du site patrimonial remarquable qu'Angers a élaboré. Objectifs : préserver, protéger et valoriser le patrimoine architectural de la ville en adoptant un nouveau régime de travaux. En effet, les autorisations de transformation du bâti seront désormais soumises à l'avis de l'Architecte des bâtiments de France. La zone couvre 1660 ha et concerne le centre-ville, la Doutre et les sites naturels du lac de Maine et de l'île Saint-Aubin. Sachant que 200 ha du cœur historique feront l'objet en outre d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur. Le plan du site patrimonial remarquable est à retrouver sur www.angersloiremetropole.fr

La rénovation urbaine démarre

Un fort taux de chômage, un habitat social ancien et concentré, des difficultés à accéder aux services…, autant de ruptures sociales que le nouveau programme de renouvellement urbain mené à Monplaisir et à Belle-Beille va permettre d'enrayer. L'enjeu est d'agir sur trois leviers : le logement, les équipements et les aménagements, en lien avec l'arrivée du tramway dans les deux quartiers.
À Monplaisir par exemple, outre la restructuration de la place de l'Europe et la démolition de la barre du même nom, l'accent sera mis sur la réussite éducative, de la petite enfance jusqu'au lycée.
Pour ce qui concerne Belle-Beille, c'est une rénovation verte qui se prépare pour coller aux atouts naturels du quartier. Un des enjeux : la jonction entre le campus, le pôle éducatif et sportif Tati-Millot, l'avenue Patton et les zones résidentielles. Avec pour polarité centrale une nouvelle place Beaussier dédiée aux commerces et aux services.
www.angers.fr/npnru

Les nouvelles formes urbaines d'Imagine Angers

L'opération Imagine Angers à destination des investisseurs, promoteurs, constructeurs, concepteurs, architectes, bureaux d'études, paysagistes, designers, a retenu six projets urbains innovants, symboles du patrimoine architectural de demain et capables d'inventer de nouveaux usages.
Le dépôt des premiers permis de construire est attendu d'ici à cet été pour un début des travaux possible début 2020.

Le projet Métamorphose, quai Saint-Serge.

HAMONIC + MASSON & ASSOCIÉS / GROUPE GIBOIRE

Les Bois d'Angers, l'option nature

CALQ ARCHITECTURE & LINA GHOTMEH

Ici encore, le permis de construire est attendu tout prochainement. L'ensemble Les Bois d'Angers, en surplomb de l'étang Saint-Nicolas, va faire la part belle à la mixité des usages (logements, crèche, habitat adapté pour les personnes âgées, espaces collectifs…). Le tout dans une démarche environnementale forte, qui ne manquera pas de s'appuyer sur la filière bois locale.

3 QUESTIONS À…

THIERRY BONNET

Roch Brancour
Adjoint à l'Urbanisme

Quelle est votre ambition pour Angers en matière d'urbanisme ?
Tout est une question d'équilibre. Poursuivre le développement de notre ville nécessite de mettre en place de nouveaux projets tout en préservant ce qui en fait son identité, en premier lieu son patrimoine. Dans ces deux domaines, Angers doit être exemplaire. C'est pour cela que nous nous réjouissons du classement du centre historique en site patrimonial remarquable, mais aussi du succès d'une opération comme Imagine Angers, qui va permettre l'implantation de projets inédits et audacieux.

Comment parvenir à cet équilibre ?
Le plan local d'urbanisme intercommunal adopté en 2017 a permis de revoir un certain nombre de critères en matière de densité, de respect des hauteurs et de mixité sociale pour que les nouveaux aménagements forment un ensemble homogène avec le bâti existant. Nous avons également adopté une nouvelle méthodologie basée sur la concertation. En amont du dépôt d'un permis de construire, nous demandons aux porteurs de projet de réunir les habitants pour les informer et écouter leur expérience de terrain. Cette démarche pédagogique permet une meilleure intégration des nouveaux programmes dans la vie du quartier. Nous sommes aussi intervenus pour demander à des promoteurs de revoir leur copie quand celle-ci nous paraissait aller à l'encontre de l'architecture, de l'identité, de la qualité d'un site.

Une opération de rénovation urbaine commence à Belle-Beille et Monplaisir. Avec quelle finalité ?
Notre ambition n'est pas d'y construire moins de logements car les deux quartiers sont à la base assez aérés. Nous souhaitons avant tout y apporter davantage de mixité en diversifiant les formes urbaines. L'idée est de faire cohabiter l'habitat collectif et les maisons individuelles, les logements de type HLM et ceux en accession à la propriété. Pour exemple, les logements sociaux démolis ne seront pas reconstitués sur site mais ailleurs à Angers et dans l'ensemble de l'agglomération pour permettre un nouvel équilibre social à l'échelle du territoire. ■

THIERRY BONNET

10,6 millions d'euros sont inscrits au budget d'investissement pour la construction de la nouvelle patinoire, à Saint-Serge.

Un projet de budget ambitieux et raisonné

Un niveau d'investissement élevé, une dette limitée et une épargne préservée grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, sont les grandes orientations budgétaires municipales pour 2019.

91 millions d'euros en 2018. Plus de 84 millions inscrits au budget primitif 2019, qui sera voté au conseil municipal du 25 mars. La Ville continue d'investir pour se transformer. *"Nous avions toujours annoncé que 2018 et 2019 connaîtraient un pic d'investissement,* rappelle Daniel Dimicoli, rapporteur du Budget, à l'occasion du débat d'orientations budgétaires du 25 février. *Cela s'explique par la livraison cette année des projets phares et structurants du mandat, tels que Cœur de Maine, la nouvelle patinoire à Saint-Serge, le centre de congrès rénové ou encore l'hôtel des associations à Jean-Vilar et le boulodrome de la Baumette. Tout cela sans augmenter les taux d'imposition, en limitant l'évolution de notre dette et en augmentant notre épargne grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement."* Afin de financer ce niveau d'investissement élevé – qui se portera à la fin du mandat à près de 400 millions d'euros –, la Ville agit sur plusieurs leviers. Le premier est le recours à l'emprunt afin de profiter de taux exceptionnellement bas. En 2019, il est prévu d'emprunter 18,7 millions d'euros, soit deux fois moins qu'en 2018. Ce mode de financement est maîtrisé puisque l'encours de la dette reste dans la moyenne basse des villes de même taille : 1 151 euros par habitant en France contre 1 080 euros projetés à Angers d'ici à la fin 2020. Autres leviers : les subventions sur projets et l'épargne accumulée. Cette dernière est cette année encore en progression grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement (-1,5 % en 2019), qui permet à la Ville de respecter ses engagements pris dans le contrat financier passé avec l'État – maximum +1,2 % d'évolution des dépenses de fonctionnement – et de bénéficier en contrepartie d'un maintien de ses dotations. ■

EN BREF

J ÉTÉ

La Ville propose une aide pour financer un premier départ en vacances en autonomie : 130 euros en chèques vacances pour des départs en France pour les 15-25 ans, et 250 euros en carte bancaire prépayée pour les séjours en Europe pour les 18-25 ans. Un accompagnement pour la constitution du dossier et la préparation du voyage est possible auprès du "J" et des maisons de quartier. En échange, les jeunes doivent consacrer 2 h lors d'un événement porté par une association, une maison de quartier ou la Ville. Date limite des candidatures le 21 juin. angers.fr/jeunes

MARDIS DE LA SANTÉ

Conférence d'information médicale du CHU, le 2 avril, sur le thème "Faut-il avoir peur du cannabis ?", par le professeur Thierry Urban. Institut municipal, 18 h 30.

RETRAITE ACTIVE, RETRAITE RÉUSSIE

Rencontres du CCAS un vendredi par mois, de 10 h à 12 h, à l'espace Welcome, autour du temps libre et du bénévolat (5 avril). Au programme également le partage de loisirs (sorties vélo, cinéma, restaurant…), les 22 mars et 12 avril, de 11 h à 12 h. Renseignements au 02 41 23 13 31. Gratuit.

GRAND PRIX DE DANSE

Dans le cadre des compétitions nationales "open", l'association Habanera organise le 3e Grand Prix de la Ville d'Angers de danses standards et latines, le samedi 30 mars, salle Jacques-Millot. Sélections à partir de 13 h puis, à partir de 20 h, finales et démonstrations. www.habanera-angers.ovh

Budget participatif : la Ville attend vos projets

Création de pièges pour lutter contre les frelons asiatiques, plantation de vergers en libre cueillette, installation de ruches, de composteurs et de récupérateurs d'eau de pluie collectifs, développement du street-art en ville, stationnement sécurisé pour les vélos, mise en place d'un itinéraire touristique, d'un café solidaire… En 2018, les Angevins ont rivalisé d'imagination dans le cadre du premier budget participatif. En 2019, rebelote. De nouveau, 1 million d'euros du budget d'investissement de la Ville sera consacré aux projets d'habitants. Pour cela, les idées sont à déposer sur la plateforme numérique www.ecrivons.angers.fr jusqu'au 30 avril. Pour rappel, un projet, pour être recevable, doit relever des compétences municipales (espaces verts, voirie, déplacements, culture, patrimoine, sports, loisirs, numérique, solidarité, santé, propreté…), répondre à l'intérêt général, bénéficier gratuitement à la population, se situer dans le domaine public, être une réalisation nouvelle et ne pas concerner la maintenance ou l'entretien de l'existant. Tous les projets seront ensuite étudiés par les services municipaux pour en analyser la faisabilité technique et réglementaire et en estimer le coût. Puis, en septembre et octobre, ce sera l'heure du vote. Nouveauté cette année, les Angevins auront à choisir cinq projets parmi lesquels deux au minimum devront être en lien avec la végétalisation de la ville. ■

www.ecrivons.angers.fr

LE CHIFFRE

1re

La place décrochée par Angers dans le palmarès des villes les plus écologiques de France, devant Nantes et Rennes, publié par le magazine *Neon*. Parmi les critères pris en compte : la qualité de l'air, du réseau cyclable, des espaces verts, la densité des commerces bio et les transports durables. Le bimestriel a tout particulièrement salué la mise en place de l'unité de production de biogaz issu du traitement des boues d'épuration pour le réinjecter dans le réseau de chauffage.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Angers s'engage pour le développement du basket

VILLE D'ANGERS

Roselyne Bienvenu, Christophe Béchu et Jean-Pierre Siutat.

Soutenir la pratique du basket et favoriser l'organisation à Angers de grands événements, c'est l'esprit de la convention signée le 25 février par la Ville et la fédération française de basket. *"Angers devient une destination à considérer pour l'accueil des grands rendez-vous nationaux voire internationaux,* se réjouit le président Jean-Pierre Siutat. *D'autant que le calendrier va s'étoffer, avec le basket en 3 contre 3 qui devient une discipline olympique."* L'échéance des JO de Paris en 2024 est également prise en compte dans ce rapprochement, avec la nécessité pour la fédération de prévoir l'accueil des équipes qualifiées pour le tournoi olympique. La Ville s'engage aussi de son côté à poursuivre le développement de la discipline, par son soutien logistique et la mobilisation de son service d'animation socio-sportive, le tout en lien étroit avec les huit clubs de basket angevins. ■

“Tino” remet en jeu sa ceinture européenne

THIERRY BONNET

Le 26 octobre, à Vesoul, le boxeur angevin Georges “Tino” Ory battait aux points l’expérimenté britannique Josh Wale, décrochant ainsi sa première ceinture européenne. Le samedi 23 mars, c’est à domicile, salle Jean-Bouin, que le poids coq d’Angers boxing club remet son titre en jeu. Cette fois-ci, face à l’Espagnol Aramis Santiago Torres (7 victoires, 1 défaite, 1 match nul) prêt à en découdre sur le ring pendant les 12 rounds de 3 minutes que peut compter le combat s’il va à son terme. La réunion de boxe va également permettre au public d’assister à deux autres combats professionnels, ceux des protégés du coach Patric Bahamed-Athlan, Émilie Beaugeard et Carlos Cossio Stephan, et quatre combats amateurs des licenciés du club angevin, Lena Minaret, Bilel Moutassim, Kassy Louves et Sébastien Chureau.

Samedi 23 mars, salle Jean-Bouin, 20 h. Entrée : 15 euros. Prévente à Angers Boxing club, salle Assas, les lundis, mercredis et vendredis à partir de 18 h, ou billetterie sur place.

Les futurs cracks du tennis à l’open Galerie Espace Anjou

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Monfils, Simon, Bénéteau, Mahut ou encore Wawrinka ont participé au tournoi avant que leur carrière ne décolle. Les futurs champions de la petite balle jaune ont rendez-vous dans la halle municipale Court central, du 22 au 28 avril. L’open de tennis Galerie Espace Anjou revient sur la terre battue angevine pour une semaine de compétition de haut niveau. En effet, ce tournoi masculin ATP, doté de 25 000 $ de prix, va accueillir en simples et en doubles des joueurs internationaux en devenir. Les matchs de qualification se tiendront le 22 avril, suivis du tableau final. Finale le dimanche 28 avril, à 15 h.

www.opentennisangers49.com

EN BREF

LISTES ÉLECTORALES
Les élections européennes se tiendront le dimanche 26 mai. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. La démarche concerne les personnes qui ont déménagé depuis le dernier scrutin, même si elles n'ont pas changé de commune de résidence. Elle peut se faire sur internet via la demande en ligne sur www.angers.fr/elections, par correspondance ou directement à l'hôtel de ville et dans les mairies de quartier. Dans tous les cas, les documents (pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois) sont à fournir avant le 30 mars. Pratique, la Ville propose aux Angevins une aide pour s'inscrire du 25 au 29 mars. Quant aux jeunes qui auront 18 ans avant le 26 mai, ils bénéficient d'une inscription automatique, qu'ils peuvent vérifier auprès de la mairie. www.angers.fr/elections, 02 41 05 40 00.

PRINTEMPS DES POÈTES
Sur le thème de la beauté, le Printemps des poètes se poursuit jusqu'au 25 mars. Après les mini-poèmes écrits à la craie sur les trottoirs par l'artiste Achbé et les Angevins, récitals, lectures, projections de cartes postales filmées, spectacles, ateliers d'écriture et un hommage à Julien Bosc sont proposés. www.angers.fr/agenda

EDENIA
La nouvelle école d'ingénieurs Istom organise Edenia, un salon consacré aux plantes tropicales et exotiques. Rendez-vous les 30 et 31 mars pour une expo-vente de plantes, des conférences, films, danses et sketches. www.istom.fr

Le point sur nos engagements

"Permettre l'accession à la propriété"

THIERRY BONNET

Richard Yvon
adjoint au Logement

"Parmi nos engagements de campagne présentés aux Angevins en 2014 figurait la vente de certains logements du parc HLM afin de permettre aux locataires de devenir propriétaires de leur appartement ou de leur maison. À cette époque, la loi n'avait pas encore fixé de cadre en la matière, ni même d'objectifs pour les bailleurs. Ce qu'elle a fait en novembre 2018 en leur imposant de mettre en vente 1 % de leur parc. Angers a donc été précurseur dans le domaine via les offices Angers Loire Habitat (ALH) et Soclova.

À travers cette mesure, il n'est pas question de dilapider notre patrimoine social mais de permettre à des Angevines et à des Angevins d'investir pour accéder à la propriété. Ces ventes sont évidemment scrupuleusement encadrées. Le locataire n'est jamais expulsé. Il se voit au contraire proposer en priorité le logement à vendre. S'il accepte, la transaction peut se réaliser. En cas de refus, il reste dans son domicile qui sera à nouveau mis sur le marché en cas de départ. L'opération est bénéfique pour tout le monde. Pour le particulier, c'est la chance de devenir propriétaire d'un logement qu'il connaît, dans un environnement qu'il apprécie, et cela à des prix très intéressants fixés en fonction de ses revenus et de la valeur du bien. Un accompagnement pour obtenir un financement lui est même proposé.

Les ventes permettent aussi au bailleur un apport de trésorerie non négligeable qu'il réinvestit dans la réhabilitation et la construction de nouveaux logements.

Ce sera le cas lors des programmes de rénovation urbaine menés dans les quartiers Belle-Beille et Monplaisir. L'enjeu est de proposer une diversité d'habitat, notamment des logements en accession sociale à la propriété, afin de recréer une réelle mixité au sein de ces quartiers, mais également à l'échelle de toute la ville et de tout le territoire de la communauté urbaine."

Appel aux projets solidaires innovants

Dans le cadre du 4e prix de l'innovation sociale, le centre communal d'action sociale lance un appel aux projets auprès des associations, collectifs de citoyens, personnes morales, écoles et centres de formation, entreprises, commerçants… Les initiatives doivent apporter des solutions nouvelles à des besoins sociaux non couverts, être innovantes dans leur forme et/ou leur méthode, être viables économiquement et collaboratives. Nouveauté cette année, une attention particulière sera accordée aux projets relatifs à la place des seniors dans la ville. ■

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Candidature jusqu'au 11 mai. Dossier sur www.angers.fr ou sur demande : ccas.prix-innovation@ville.angers.fr

Les étudiants ont du talent

L'université d'Angers organise la 7e édition de Spectacurieux, le festival de la création universitaire, du 27 mars au 6 avril. Cette année encore, les étudiants ont concocté une affiche éclectique (photo, théâtre classique, de rue et d'improvisation, danse, musique et chant, vidéo, cirque, fanfare, nouvelles) à retrouver sur le campus de Belle-Beille (cafétéria, Qu4tre, Galerie 5, bibliothèque) mais aussi au Quai, au Quart'Ney, salle Claude-Chabrol, chapelle du Bon-Pasteur, centre Georges-Brassens (Avrillé) et sur le campus de Cholet. À noter également, la nuit des étudiants du musée des beaux-arts, le 28 mars.

festival.univ-angers.fr

Jean-Bouin en mode championnats

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Double actualité pour la natation dans les bassins de Jean-Bouin, en avril. Du 2 au 7, le club Angers Nat' synchro organise le championnat national Juniors (15-18 ans) de natation artistique (ex-synchronisée), en présence de 600 nageuses : 300 dans la catégorie Nationale 2 (du 2 au 4 avril) et autant en Nationale 1 et Élite (du 5 au 7 avril). Parmi les temps forts, sont à noter les épreuves par équipe (techniques, libres et combinées) et les duos mixtes. Également au programme, du 23 au 25 avril, toujours à Jean-Bouin, le championnat de France de natation sport adapté jeunes, qui regroupe 110 sportifs de moins de 21 ans, en situation de handicap mental et psychique. Parmi eux, une dizaine de nageurs angevins des clubs Esca'l Adapei 49, Association Espérance et Angers Natation. ■

www.angers-nat-synchro.info
www.sportadapte49.fr

Accueil des sans-abris : le Pass a déménagé

Exit la rue de Crimée et ses locaux exigus. Le point accueil santé solidarités (Pass) de la Ville accueille désormais les personnes en grande fragilité, en premier lieu les sans domicile fixe, rue Joseph-Cussonneau. Un déménagement inévitable au regard de l'affluence rencontrée chaque matin (près de 25 000 passages en 2018) et, pour l'équipe de neuf professionnels, la nécessité de proposer de meilleures conditions d'accompagnement, d'écoute, de repos, de soins et d'intimité. Sur le site de l'ancienne école Larévellière et proche du Chemin de traverse – la halte de nuit dédiée à l'hébergement d'urgence –, le Pass a quasiment doublé sa superficie. L'occasion de lancer de nouveaux services : bagagerie, prêt de vélos, terrain de sport, cyber-espace et bientôt un potager. Cela, en complément de l'offre existante, qui permet aux usagers de prendre une douche, recevoir des soins infirmiers, laver leurs vêtements, participer à des activités sportives et culturelles et des cours de français. "*Ce nouveau Pass va permettre de répondre aux nouveaux besoins, tout en conservant sa mission d'accueil et d'écoute anonymes et inconditionnels des personnes les plus vulnérables, en lien avec tous nos partenaires de l'action sociale*", rappelle Françoise Le Goff, adjointe aux Solidarités actives. ■

Pass, 2, rue Joseph-Cussonneau, Du lundi au vendredi, de 8 h à 11 h 30, 02 41 88 87 40.

COMMUNICATION INTERNE, VILLE D'ANGERS

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un comptoir numérique à l'hôtel de ville

Les services de la mairie sont dispensés depuis janvier dans la partie ancienne de l'hôtel de ville, en raison des travaux du hall et des parvis. Parmi eux, un petit nouveau a été inauguré mi-janvier : le comptoir numérique. Son objectif : aller au-devant des usagers pour leur présenter les innovations numériques proposées par la collectivité. Ces mini-ateliers ont déjà permis, par exemple, d'informer sur le fonctionnement de la nouvelle application mobile tout en un "Vivre à Angers". Le prochain comptoir proposera une découverte des démarches en ligne sur le portail Atout pour faciliter le quotidien, du 1er au 5 avril, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

THIERRY BONNET

Toutes les lignes de bus vont être maintenues et de nouveaux services vont être mis en place dès la rentrée de septembre.

Les bus et le tramway vont changer de main le 1er juillet

Les élus ont confié l'exploitation des transports en commun de l'agglomération à un nouveau pilote : RATP Dev. Toutes les lignes de bus et leurs dessertes seront maintenues et des économies réalisées.

Le 1er juillet, RATP Dev (filiale de la RATP) prendra les commandes des bus et des tramways jusqu'en 2025. Une petite révolution dans le monde des transports en commun locaux puisque le groupe Keolis (filiale de la SNCF) exploitait le réseau angevin depuis quarante ans. *"Pour les usagers, cela ne changera rien. Au contraire, de nouveaux services vont voir le jour dès septembre. Les communes les proches comme les plus éloignées d'Angers seront desservies de la même manière jusqu'en 2022. Début 2023, les nouvelles lignes de tramway entreront en service, ce qui s'accompagnera d'un redéploiement du réseau. Le propre d'un réseau de transports en commun est aussi d'évoluer au fil des nouveaux besoins"*, assure Bernard Dupré, vice-président aux Déplacements.

Cela n'est cependant ni sur les questions de services aux usagers ni sur celle des innovations que la différence s'est faite entre Keolis et RATP Dev. *"Les offres étaient équilibrées et visaient toutes les deux à atteindre le meilleur niveau de services aux voyageurs à un coût maîtrisé pour la collectivité"*, poursuit l'élu.

L'économie que ce nouveau contrat va dégager a toutefois contribué à faire pencher la balance en faveur de RATP Dev. *"Celle-ci sera de 5 millions d'euros par an, soit plus de 30 millions d'euros en six ans"*, précise à son tour Marc Laffineur, élu en charge des Finances. De quoi apporter une bouffée d'oxygène au financement du chantier du tramway, en tenant l'engagement pris par Christophe Béchu, président de la communauté urbaine, de ne pas augmenter les impôts. *(Lire en pages 6 et 7)*. De quoi aussi envisager l'avenir des transports publics avec sérénité.

53,5 millions de voyages en 2024

"Notre flotte de bus va être renouvelée progressivement avec des bus au biogaz dès 2020. Nous aurons aussi à financer un nouveau système d'exploitation d'information aux usagers", conclut Bernard Dupré. Pour cela, la collectivité déboursera 6 millions d'euros de moins que ce que proposait Keolis, d'ici à 2025.

Quant aux objectifs, la RATP Dev est ambitieuse et vise les 53,5 millions de voyages annuels en 2024, soit 13,5 millions de voyages par rapport à 2017.

Un objectif que contribuera largement à atteindre la mise en service des nouvelles lignes de tramway. ■

Quoi de neuf à la rentrée ?

• Dès le 1er juillet, les personnes en situation de handicap (abonnées au service Irigo transport Handicap) se déplaceront au prix unitaire de 1,50 euro le ticket (contre 3,50 euros actuellement). L'abonnement passera de 69,90 euros à 43,50 euros.

• À la rentrée, une ligne de nuit desservira les pôles de sortie et lieux de résidence des étudiants, de 1 h à 5 h du matin, les jeudis, vendredis et samedis.

• Il sera possible d'acheter son titre de transport via l'application Irigo, puis dès septembre 2020, de l'acheter et de le valider directement avec sa carte bancaire dans le tramway. Ce système "d'open payment" sera aussi mis en place dans les bus ultérieurement.

Habitudes alimentaires : Angers Loire Métropole va mener l'enquête

Pour affûter son Projet alimentaire territorial (PAT), Angers Loire Métropole va procéder à une enquête, sous forme de questionnaire, auprès des habitants. Tout le monde est concerné puisque celle-ci, après analyse, permettra aux acteurs du territoire (agriculteurs, producteurs, distributeurs, etc.) de mieux répondre aux attentes des consommateurs. L'enquête permettra en effet de mieux connaître les habitudes alimentaires et d'achat des ménages et ce qu'ils aimeraient pouvoir manger demain si cela était possible. Le PAT aura vocation à garantir une alimentaion de proximité, durable et accessible à tous. ■

Questionnaire sur www.angersloiremetropole.fr (du 1er avril au 28 juin)

THIERRY BONNET

Le questionnaire sera en ligne du 1er avril au 28 juin.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un site internet plus lisible, plus moderne

Le nouveau site internet d'Angers Loire Métropole a été mis en ligne le 12 mars. Parmi les objectifs de cette refonte, la volonté de proposer un graphisme plus moderne, plus lisible, et surtout adapté à la consultation sur téléphone et tablette. L'occasion également de revoir l'arborescence du site, pour mieux identifier les missions et projets de la communauté urbaine. De nouveaux outils de navigation ont été mis en place pour faciliter l'accès aux contenus les plus recherchés, notamment l'info service liée aux déchets, à l'eau et à l'assainissement. www.angersloiremetropole.fr

9,3 millions d'euros de subventions régionales

En janvier, la Région a signé un contrat de développement métropolitain avec Angers Loire Métropole en vue de financer une partie des projets issus des communes de l'agglomération, à hauteur de 9,3 millions. Les projets sélectionnés sont jugés structurants dans la mesure où ils répondent à l'attractivité touristique du territoire, favorisent le vivre ensemble grâce au développement de l'offre sportive, avec la création et la préservation de lieux permettant la solidarité et la cohésion sociale. D'autres réalisations seront également subventionnées pour avoir intégré de nouveaux modes d'économie ou de production énergétique. Seront ainsi financés, entre autres, la nouvelle patinoire et la modernisation du centre de congrès d'Angers, la réhabilitation du quai de La Noë à Bouchemaine, la nouvelle maison médicale d'Écouflant, la nouvelle salle de sport d'Avrillé, le nouveau complexe sportif de Beaucouzé, la création d'un lieu d'information touristique à Saint-Barthélemy-d'Anjou, etc.

EN BREF

Défi

MARS BLEU AU LAC DE MAINE

Le comité départemental de la Ligue contre le cancer et l'Institut de cancérologie de l'Ouest Paul-Papin organisent Mars Bleu dans le cadre du dépistage et de la prévention du cancer colorectal, le 31 mars, au lac de Maine. Échauffement à 9 h 30 puis marche nordique ou marche famille (5 km), biathlon, danse cardio… (10 euros). À 11 h 30, conférence à la Pyramide du centre nautique. marsbleu-angers2019.fr

Déchèteries

HORAIRES D'ÉTÉ

À partir du 1er avril, les déchèteries seront ouvertes du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le samedi de 8 h 30 à 18 h et le dimanche de 8 h 30 à 12 h (excepté la déchèterie-recyclerie d'Emmaüs à Saint-Jean-de-Linières). Fermées les jours fériés.

Rénovation énergétique

ATELIERS GRATUITS

"Mieux chez moi", la plateforme de la rénovation énergétique d'Angers Loire Métropole propose des ateliers gratuits, les 6 avril, 4 mai et 1er juin, en lien avec Leroy-Merlin à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Inscriptions sur leroymerlin.fr Informations : www.alec49.fr

Foire-expo

LA LUNE S'INVITE DU 25 AU 29 AVRIL

La Foire d'Angers revient au parc des expositions d'Angers sur le thème de la lune et de l'espace. À noter, deux nouveautés : un spectacle de trial indoor et une "geek zone".

Terra Botanica rouvre le 6 avril pour la 10e saison

DR

Tout sera prêt pour la réouverture, le 6 avril. Pour sa 10e saison, Terra Botanica revient avec ses couleurs et quelques nouveautés, comme le petit train du végétal pour une balade insolite dans le parc, sa splendide collection de 150 000 bulbes dont 30 000 supplémentaires plantés cet hiver. Autre surprise, un mammouth de 4 m de haut et 6 m de long, animé et revêtu de 7 000 plantes vivaces de carex, mais aussi de nouveaux jeux d'eau pour les petits, et une immersion virtuelle du côté du ballon à gaz où les visiteurs pourront (re)vivre le vol en compagnie d'aérostiers. Il faudra être un peu plus patient en revanche pour contempler, d'ici à fin mai, le nouvel espace aménagé de 2 500 plantes pour 150 variétés. Baptisé "Instant Chromatic", il s'agit de l'une des grandes nouveautés pour les habitués du parc. Quant aux plus pressés, il leur sera possible de participer, dès les 30 et 31 mars, au Printemps de Terra. Des professionnels y feront la présentation de leur métier et de la filière végétale, en présence également d'artisans et d'associations. À noter aussi un vide-jardin et des animations dans le village des enfants (entrée libre). Jusqu'au 30 avril, le billet d'entrée est à 13 euros pour les habitants du Maine-et-Loire, au lieu de 20 euros. ■

www.terrabotanica.fr

Tramway : la pose des rails a commencé

10 millions de voyages : c'est le record enregistré par la ligne A de tramway pour la seule année 2018. Ce seuil, qui correspond à une hausse de 6,1 % de la fréquentation par rapport à l'année précédente, n'avait jamais été atteint depuis sa mise en service en juin 2011. Ce record intervient alors que la construction des lignes B et C poursuit sa progression. Les rails ont commencé à être posés devant le centre de congrès sachant que les prochaines soudures interviendront fin mars, boulevard Foch, dans le secteur situé entre la place Lorraine et la rue d'Alsace. La partie centrale de ce premier tronçon de près d'un kilomètre, qui relie Saint-Serge à la station Foch-Maison Bleue, sera terminée fin 2019. Dans l'intervalle, la réalisation de trois stations aura commencé : celles de Serge-Serge/Université (déplacée par rapport à l'arrêt actuel), du centre de congrès et de l'hôtel de ville. Quant aux nouvelles plantations le long du tracé, elles seront amorcées à l'automne prochain.

***"En 2020, il restera à passer les câbles, armer la ligne aérienne de contact, installer les systèmes informatiques… Fin juin 2020, nous passerons aux essais sur ce tronçon afin d'y faire circuler la ligne A. Ce nouveau tracé de la ligne A permettra de dégager le secteur Molière pour y enclencher la suite du chantier"*, précise Bernard Dupré, vice-président aux Déplacements.**

THIERRY BONNET

Comme ici en janvier devant le centre de congrès, les rails seront posés fin mars entre la place Lorraine et la rue d'Alsace.

Cela bouge aussi et encore de chaque côté de la Maine. Après quatre opérations de lançage, le pont des Arts-et-Métiers relie désormais les deux rives. L'ouvrage, qui sera muni de deux allées de 3 m de large, devrait ouvrir aux piétons et aux vélos le 29 juin, en même temps que l'inauguration de l'esplanade Cœur de Maine et du nouveau mail de la Poissonnerie.

tramway.angersloiremetropole.fr

Budget 2019, les indicateurs au vert

Avec un niveau d'épargne nette de 55 millions d'euros (soit le double de celui de 2014), le désendettement de la collectivité de 30 millions d'euros (hors financement du tramway), la réduction du volume des emprunts toxiques (25% de la dette en 2019 contre 39% en 2014), un fort niveau d'investissement et la maîtrise des dépenses de fonctionnement (+0,2%), les indicateurs du budget général d'Angers Loire Métropole sont au vert. Ce qui permet, cette année encore, de ne pas toucher à la fiscalité des ménages (hormis l'augmentation mécanique liée à l'inflation et décidée par l'État).

Les principaux investissements

THIERRY BONNET

Sur **36 millions d'euros affectés au budget des transports,** la construction des lignes B et C du tramway en mobilisera près de 90% (32 millions d'euros). En mars 2020, 81 millions d'euros auront déjà été investis dans ce chantier dont la facture finale avoisinera les 245 millions d'euros (moins les aides de l'État, de la Région…). Les pics d'investissement liés à la construction des nouvelles lignes sont attendus pour les années 2021, 2022 et 2023, année de leur mise en service.

La nouvelle délégation de service public, qui liera Angers Loire Métropole à la RATP Dev à compter du 1er juillet prochain, apportera une respiration au financement du tramway puisqu'une économie annuelle de l'ordre de 5 millions d'euros sera générée. *(Lire en page 3).*

PHILIPPE NOISETTE

Près de **4 millions d'euros vont être alloués à la gestion des déchets**. Parmi les investissements lourds, à noter le remplacement de véhicules et des aménagements dans les déchèteries. C'est le cas actuellement au Haut-Coudray, à Montreuil-Juigné où des travaux sont en cours. *(notre photo ci-contre).*

THIERRY BONNET

16,5 millions d'euros seront consacrés à l'habitat et au logement sous différentes formes. L'opération de renouvellement urbain, qui démarre dans les quartiers Belle-Beille et Monplaisir à Angers, explique en partie ce chiffre. Il faut y ajouter l'aide aux logements, les réserves foncières…

EN CHIFFRES

378 millions d'euros de budget (hors annuité de la dette) répartis entre l'investissement (151 millions d'euros) et le fonctionnement (227 millions d'euros).

81 millions d'euros auront été investis fin 2019 dans la réalisation des nouvelles lignes de tramway, sans augmenter la dette ni la fiscalité des ménages.

4,7 en années, la capacité de désendettement de la collectivité. Chiffre en constante diminution depuis 2014.

30 millions d'euros : l'augmentation de l'épargne nette par rapport au budget primitif 2014.

0 % d'augmentation des taux d'imposition comme chaque année depuis 2014.

Si l'année 2018 a été particulièrement fructueuse en matière de bonnes nouvelles pour l'emploi, l'arrivée de nouvelles entreprises sur le territoire et les moyens mis en œuvre pour le développement économique nécessiteront un peu plus de **12 millions d'euros de dépenses.**

THIERRY BONNET

3 QUESTIONS À…

THIERRY BONNET

Marc Laffineur
Vice-président en charge des Finances

À un an de la fin du mandat, la situation budgétaire de l'Agglomération est au vert ?
En effet, elle valide les choix que nous avons faits. Notre stratégie a consisté notamment à repousser de deux ans la réalisation des nouvelles lignes de tramway, elle porte ses fruits aujourd'hui. Nous allons pouvoir financer ce chantier de 245 millions d'euros sans toucher aux taux de la fiscalité des ménages, sachant que nous en aurons déjà financé 81 millions d'euros dans un an. Pour livrer les lignes B et C du tramway dès 2020, il aurait fallu recourir à l'emprunt donc à l'augmentation des impôts de 25 %. Ce n'était pas notre choix.

Hors chantier tramway, comment résumeriez-vous le budget 2019 ?
Il est conforme au débat d'orientations budgétaires que nous avons eu en février. Conforme aussi à ce que nous avions annoncé. En 2020, le niveau d'endettement sera identique à celui de 2014. Sur cette même période, l'épargne a progressé et même doublé ; le volume des emprunts toxiques sera rabaissé à 25 % dès cette année, contre 39 % en 2014 ; la collectivité s'est désendettée de l'ordre de 30 millions d'euros. Tout ceci, en maintenant un fort niveau d'investissement et en contenant nos dépenses de fonctionnement, la condition du contrat passé avec l'État pour qu'il maintienne ses dotations.

Quelles seront les priorités jusqu'en 2020 ?
Nous allons investir 151,7 millions d'euros cette année, de quoi poursuivre le chantier du tramway, engager les opérations de renouvellement urbain dans deux quartiers d'Angers, lancer le Territoire intelligent, aménager des zones d'activité qui puissent répondre immédiatement aux besoins des entreprises, lancer un Plan Vélo pour sécuriser les axes structurants du territoire, booster la prévention des déchets afin d'en produire le moins possible et de les réutiliser davantage via l'économie circulaire, continuer d'entretenir l'existant : les déchèteries, les réseaux d'eau potable et d'assainissement… ■

Jean-Claude Antonini

Le médecin précurseur

Intuitif et précurseur, le docteur Jean-Claude Antonini a posé les bases d'un modèle de vie à l'angevine, en plaçant l'humain au centre d'un environnement et d'une qualité de vie salués de toute part.

"*Je suis convaincu qu'on ne laisse pas de traces.*" Cette pensée, Jean-Claude Antonini la partageait parfois avec ses collaborateurs et son entourage. Le 13 février dernier, à l'heure de ses obsèques, ce n'est pourtant pas le sentiment qui prédominait dans les travées de la cathédrale Saint-Maurice. Élu en 1977, maire quatorze années durant, président d'Angers Loire Métropole pendant treize ans, Jean-Claude Antonini a construit ses convictions les plus tenaces dans les années qui ont précédé son statut d'édile.

En sa qualité de médecin d'abord, dès 1969. C'est dans son cabinet de la rue Boreau et au domicile de ses patients qu'il côtoie la vraie vie, les vrais gens et les vraies difficultés sociales. *"Sans emploi, il n'y a pas de vie normale possible"*, affirmait-il. Fin 2001, l'importante vague de licenciements qui s'abat sur le territoire – 2 000 emplois perdus en deux mois – l'affecte personnellement et l'amène à mobiliser la classe politique tout entière, décidé à "*chasser en meute*". Une formule qui exprimait l'impérieuse nécessité, selon lui, de donner au territoire une voix et un ton uniques, capables de faire écho jusque dans les sphères de l'État. *"Chasser en meute"* encore, quand il s'agit, en octobre 2012, de soutenir les 350 salariés du site Technicolor *"sacrifiés par la stratégie dévastatrice de leur groupe"*.
"Sans emploi, il n'y a pas de vie normale possible", mais "sans cadre de vie favorable au bien-être non plus."
Médecin, il le sera resté toute son existence. À l'écoute des attentes et des besoins. De l'urgence écologique aussi. C'est au Sommet de la Terre à Rio, en 1992, qu'il prend la mesure du rôle des pouvoirs publics dans la préservation de l'environnement. Adjoint à l'Environnement et aux espaces verts, il pose un premier acte fort, dès 1996, en lançant l'aménagement des prairies inondables du secteur Balzac. Cette réalisation reste un exemple par les liens organiques qu'elle a permis de créer avec les grands espaces végétalisés voisins. Labellisé "Refuge excellence LPO" et Écojardin, Balzac est devenu pour toujours un modèle d'écologie urbaine.

L'empreinte du développement durable

Angers, ville végétale : les Angevins le doivent à leur maire alors qu'en 2005, il participe à la préfiguration de l'association Plante & Cité dédiée à l'échange de bonnes pratiques en matière de végétal urbain.
C'est aussi l'époque où la Ville et l'Agglomération se dotent d'un Agenda 21, d'un Plan de déplacements urbains qui redistribue l'espace public au profit des mobilités douces et intègre une ligne de tramway, ou encore d'un Plan local d'urbanisme (PLU) qui veille à lutter contre l'étalement urbain pour limiter le grignotage des terres agricoles.
Pragmatique plus que technocrate, Jean-Claude Antonini n'aura cessé de prendre le pouls des Angevins et de son temps. Il décidera par exemple de créer des instances dans les quartiers pour donner la parole aux habitants avant que la démocratie participative se généralise. En ce sens, l'humaniste qu'il était a aussi laissé des traces invisibles.
Parmi les plus visibles : le Quai dont *"il avait rêvé"* disait-il, le tramway arc-en-ciel, la Cité des associations, Aquavita, l'éco-quartier Desjardins… Jusqu'à cette ultime vision qu'il fut le premier à développer et qui permettra, dans quelques mois, aux Angevins de renouer avec leur rivière et ses rives. ■

THIERRY BONNET

1977>2014

Convaincu *in extremis* par Jean Monnier de rejoindre sa liste d'union de la gauche pour les municipales, Jean-Claude Antonini est élu pour la première fois le 20 mars 1977, le jour-même de ses 37 ans. En septembre 1998, le "roi Jean" lui cède sa place de maire. Élu en 2001 et réélu en 2008, il cède à son tour sa place à Frédéric Béatse en 2012, mais présidera la communauté d'agglomération Angers Loire Métropole jusqu'en avril 2014, terme de son mandat.

1 Le 20 mars 1977 | Jean-Claude Antonini est élu sur la liste conduite par Jean Monnier. C'est *in extremis* qu'il avait réussi à convaincre le médecin, déjà populaire, de rejoindre sa liste d'union de la gauche.

2 1986 | Adjoint à l'Environnement, aux espaces verts, à l'hygiène et à la santé, il participe à l'inauguration de la déchèterie de Villechien à Saint-Barthélemy-d'Anjou.

3 1990 | Ici devant la carte du bruit d'Angers avec le directeur de la Voirie, Antoine Vaidie.

4 1992 | Jean-Claude Antonini revient du Sommet de la Terre de Rio convaincu du rôle des pouvoirs publics dans la préservation de l'environnement. En 2002 *(notre photo)*, Jean-Claude Antonini fait partie de la délégation française menée par Jacques Chirac à Johannesburg pour un nouveau sommet. En juin 2012, il retourne à Rio+20 où il intervient sur la coopération Nord/Sud en s'appuyant sur l'exemple Angers/Bamako.

5 1996 | Jean-Claude Antonini lance l'aménagement des prairies inondables du secteur Balzac qui durera près de dix ans. En 2000, devenu maire, il y plante un chêne symbolique de l'Agenda 21 de la Ville.

6 1996 | Jean-Claude Antonini reçoit Nicolas Hulot dans le cadre de la semaine Environnement et Énergie.

7 21 septembre 1998 | Jean-Claude Antonini est élu maire suite à la démission annoncée de Jean Monnier. En novembre, le nouvel édile trace sa feuille de route dans le magazine *Vivre à Angers*: *"Je veux mettre en place une véritable démarche d'écoute des Angevins dans les quartiers (...) pour répondre à leurs attentes, car à côté des grands projets, il y a des petites choses qui facilitent la vie de tous les jours. Nous allons continuer à réhabiliter les quartiers, à améliorer la propreté de la ville et à rendre plus agréable encore son environnement."*

8 Février 1999 | Convaincu qu'il faut doter Angers *"d'une porte d'entrée digne des grandes villes modernes"*, le maire lance la modernisation de la gare Saint-Laud, son premier grand chantier. Il y perçoit déjà un futur pôle multimodal desservi par un tramway.

9 Septembre 1999 | Jean-Claude Antonini dépoussière le festival de danse folklorique de la rentrée en lançant les Accroche-cœurs. Vingt ans plus tard, le festival est plébiscité par près de 250 000 festivaliers.

10 Septembre 1999 | Au volant d'une voiture électrique à l'occasion de la 1re journée sans voiture.

11 Avril 2001 | Élu avec près de 58 % des suffrages, Jean-Claude Antonini conserve son poste de maire d'Angers et succède à Jean Monnier, en avril, à la présidence de la communauté d'agglomération. Il y crée aussitôt la conférence des maires sur le principe : une commune = une voix.

12 Juin 2004 | Jean-Claude Antonini inaugure le nouveau musée des beaux-arts. Ici en présence du ministre de la Culture, Renaud Donnedieu de Vabres, de son adjointe à la Culture, Monique Ramognino, et de Christophe Béchu, alors président du Conseil général.

13 Juin 2004 | Le chantier du nouveau centre commercial Fleur d'eau démarre place de la République. Le maire veut redynamiser le commerce dans ce secteur et inciter les Angevins "*à se réapproprier le bas de la ville*".

14 Décembre 2004 | Le ministre de la Ville, Jean-Louis Borloo, fait une reconnaissance sur le terrain, à la Roseraie. *"Quand je suis allé voir Jean-Louis Borloo pour lui demander de m'aider à réparer des logements, il m'a dit que je manquais d'ambition. On a retravaillé notre copie. Je suis retourné le voir et en suis revenu avec une rénovation urbaine parmi les plus ambitieuses de France. Je lui en suis resté reconnaissant"*, témoignait Jean-Claude Antonini.

15 Juin 2007 | Première étape de la *"reconquête des berges de la Maine"*, le théâtre Le Quai a pris place face au château. Jean-Claude Antonini en avait rêvé: *"Le forum du Quai va mélanger les genres et les gens. C'est une place et on sait tous que les gens se retrouvent sur les places."*

16 Mars 2008 | Jean-Claude Antonini est réélu avec 50,6 % des suffrages devant Christophe Béchu.

2009 | Le maire annonce *"un budget de combat"* en réponse à la crise économique et sociale. Il impose de maintenir les budgets alloués à la solidarité, débloque 15 millions d'euros supplémentaires en faveur du logement pour soutenir l'emploi dans le BTP et gèle les tarifs municipaux.

17 2009 | Le président de l'Agglomération a suivi de très près l'avancée de la première ligne de tramway.

18 Octobre 2010 | Jean-Claude Antonini était fier du pont Confluences, livré quelques mois avant le tramway. L'ouvrage a modifié l'image d'Angers et le point de vue sur la rivière.

19 Octobre 2010 | Le nouveau quartier d'affaires, rebaptisé Cours Saint-Laud, commence à prendre forme avec deux premiers immeubles.

20 Novembre 2010 | Le maire lance une étude sur l'avenir du quartier Monplaisir. Ici, à l'ouverture du local jeunes, boulevard Schuman.

25 janvier 2011 | Dans un communiqué, Jean-Claude Antonini annonce qu'il est atteint d'un cancer. *"Plutôt que de laisser courir les rumeurs sur ma santé, j'ai souhaité en informer les Angevins et les assurer de ma sérénité face à cette épreuve de la vie. Après trois ou quatre semaines de repos, je serai de retour aux affaires dont je ne resterai d'ailleurs pas éloigné."*

DATES CLÉS

1940 Naît le 20 mars à Reims.

1969 Diplômé de médecine, il s'installe comme médecin généraliste à Angers.

1977 Élu sur la liste d'union de la gauche de Jean Monnier.

1983 Adjoint à l'Environnement et aux espaces verts.

1986 Président du Conseil national du bruit jusqu'en 1993.

1988 Conseiller général du canton Nord-Est, réélu en 1994.

1992 Participe au Sommet de la Terre à Rio.

1994 Président du Groupement de prévention des violences à l'enfant.

1995 Devient 1er maire-adjoint de Jean Monnier.

1998 Devient maire d'Angers.

1998 Élu conseiller régional, il démissionne de son mandat de conseiller général.

2001 Élu maire d'Angers et président de la communauté d'agglomération.

Photos : Ville d'Angers et archives Angers Loire Métropole, Jean-Noël Sortant, Thierry Bonnet, Guy Durand, Jean-Patrice Campion, Gwen Le Bras, Philippe Noisette.

21 **Juin 2011** | Amoureux d'art et de culture, il inaugure *Le Guerrier debout* aux abords de la gare, en présence du sculpteur sénégalais, Ousmane Sow.

22 **7 octobre 2011** | Jean-Claude Antonini reçoit l'insigne de chevalier de la Légion d'Honneur des mains de son compagnon de route et ami, Jean Rousseau.

23 **25 juin 2011** | Après un peu plus de trois ans de travaux, des milliers d'Angevins assistent à l'inauguration de la ligne A du tramway. *"C'est le jour où Angers et son territoire ont basculé dans le camp des grands"*, disait Jean-Claude Antonini qui y voyait aussi l'occasion de changer l'image de la ville. *"Cela reste pour moi une belle réussite"*, confiait-il encore en avril 2018. Le tramway a assuré 10 millions de voyages pour la seule année 2018. Un record.

24 **28 janvier 2012** | Huit jours après l'annonce de sa démission, Jean-Claude Antonini fait ses adieux aux Angevins. *"Angers est une ville à aimer, elle bouillonne de succès, c'est la ville de l'intelligence, vous êtes tous mes amis et je vous aime."*

25 **Octobre 2012** | Affecté par les grèves qui s'enlisent et la liquidation judiciaire du site Technicolor, Jean-Claude Antonini apporte son soutien à ceux que la presse nomme les "Technicolères".

21 avril 2014 | Au moment de céder la présidence d'Angers Loire Métropole à Christophe Béchu, Jean-Claude Antonini remercie les Angevins, "*la plus grande richesse d'Angers et de son agglomération"*. Après 36 années d'engagement, il fait le choix de disparaître de la vie politique et publique.

26 **22 janvier 2018** | Jean-Claude Antonini et Jean Monnier répondent à l'invitation de Christophe Béchu. à l'occasion du 50e anniversaire de l'Agglomération.

2002 **Participe au Sommet de la Terre à Johannesburg.**

2002 **Président du Centre d'information sur le bruit.**

2003 **Membre du Conseil national du développement durable.**

2004 **Vice-président du Conseil régional en charge de l'Aménagement, des infrastructures, des transports et des déplacements.**

2008 **Réélu maire d'Angers, devant Christophe Béchu.**

2012 **Cède son fauteuil de maire à Frédéric Béatse mais conserve la présidence de l'Agglomération.**

2014 **En avril, Jean-Claude Antonini se retire définitivement de la vie politique et publique suite à l'élection de Christophe Béchu à la mairie d'Angers, qui lui succède à la présidence d'Angers Loire Métropole.**

Le 8 février 2019
Jean-Claude Antonini décède des suites d'une longue maladie.

CAROLINE GUTLEBEN
Ingénieure en horticulture, spécialisée en protection des végétaux

Ingénieure en horticulture, spécialisée en protection des végétaux, Caroline Gutleben est diplômée de l'Institut national d'horticulture, aujourd'hui Agrocampus Ouest. Sa carrière l'a conduite au Service de la protection des végétaux des Pays de la Loire puis au sein de l'association Fredon, en Île-de-France. Elle rejoint Plante & Cité en 2006, année de sa création, et en est aujourd'hui la directrice. Créée à Angers, l'association Plante & Cité est un organisme national d'études et d'expérimentations qui favorise la transmission et le partage des connaissances scientifiques vers les professionnels des espaces verts, les entreprises et les collectivités locales.

THIERRY BONNET

“L’arbre permet de restaurer le lien avec la nature”

Le maire d’Angers vient de lancer un important programme de plantation d’arbres. Au-delà de la dimension paysagère, à quoi sert de planter des arbres en ville ?
Le végétal est constitué de différentes strates, du sol à la cime des arbres. Or, chaque strate est importante. En termes de biodiversité, certaines espèces trouvent leur refuge et leur alimentation au niveau du sol, d’autres ont besoin de branches, de troncs, par exemple pour installer leur nichoir. Ainsi, les trames et coupures vertes, qui sont des espaces urbains ou péri-urbains, et qui permettent aux espèces de se déplacer et de se nourrir, doivent intégrer tous les étages de la végétation, notamment les arbres.

On évoque souvent le rôle de l’arbre dans la lutte contre les îlots de chaleur, de quoi s’agit-il ?
Il fait plus chaud en ville qu’en campagne, avec des différences qui peuvent atteindre voire dépasser les 4°C. Les surfaces minéralisées, qui stockent la chaleur et la rediffusent, l’architecture urbaine qui piège le rayonnement solaire, les dépenses énergétiques de chauffage ou de climatisation…, sont autant d’éléments qui participent à ces îlots de chaleur. Les sols végétalisés se réchauffent eux beaucoup moins vite que les surfaces minéralisées. Ils permettent en outre aux arbres environnants de trouver de l’humidité, qu’ils vont restituer dans l’air grâce à l’évapotranspiration, en jouant ainsi un rôle de climatiseur naturel. Dans ce processus, on voit à nouveau que toutes les strates végétales ont un rôle à jouer.

Au-delà de la température ambiante, l’arbre et la végétation en milieu urbain ont-ils un rôle à jouer en matière de lutte contre le réchauffement climatique ?
Bien sûr. Grâce à la photosynthèse, les arbres captent le dioxyde de carbone et ne relâchent que l’oxygène. Ils constituent ce qu’on appelle un puits de carbone. Par ailleurs, les espaces boisés urbains encouragent les déplacements doux : on se déplace plus spontanément à pied ou à vélo dans une ville “verte” que dans une ville très minérale, avec une circulation très dense. Plus largement, la présence d’arbres participe à la restauration du lien des habitants avec la nature, parfois ténu en milieu urbain. Il y a donc une dimension pédagogique et de sensibilisation qui crée un cercle vertueux : quand la nature est très visible, elle apporte un bien-être et un confort qui donnent envie de la protéger. On touche là à la dimension psychologique de l’arbre et de la nature en ville, que l’on commence tout juste à étudier, notamment à Angers.

“Quand la nature est très visible, on a envie de la protéger.”

De quelle manière ?
Une étude scientifique est en cours sur l’effet des espaces verts et de la nature sur la santé psychologique des habitants. Son objectif est d’analyser la perception et le vécu des visiteurs en fonction de l’ambiance végétale alentour. L’étude se déroulera notamment au parc Balzac, qui a l’intérêt de présenter des ambiances très différentes. Des travaux similaires sont en cours dans d’autres métropoles et vont ouvrir des perspectives nouvelles. La ville végétale sera peut-être le standard de la ville de demain. ■

110 000
arbres sont présents dans la ville d’Angers

16 000
arbres d’alignement (le long des rues, avenues, boulevards…)

100 000
arbres plantés ces cinq prochaines années pour développer les trames et les coupures vertes

+ d’infos sur
www.angers.fr/focus

JEAN-PATRICE CAMPION

Ça bricole pour Philippe Goisnard, Jérôme Martin, Jean-Yves Carnec et Christian Le Gallou.

Justices, Madeleine, Saint-Léonard

Un espace Bricol' et numérique pour les habitants

Toujours à la recherche d'animations pour fédérer les habitants, la maison de quartier Le Trois-Mâts a mis en place un atelier hebdomadaire destiné aux bricoleurs amateurs de nouvelles technologies. Il est ouvert aussi bien aux plus chevronnés qu'aux novices et aux curieux.

Ce vendredi-là, ils sont cinq à se retrouver au premier étage de l'espace jeunesse du Cormier. Côté équipements, des ordinateurs et, sur une table, une imprimante 3D. *"C'est nous qui l'avons fabriquée,* précise d'emblée Philippe Goisnard, l'un des membres, et par ailleurs président du club ENumEa. Club qui a pour objet l'initiation à la robotique, l'électronique, l'utilisation avancée de l'informatique, aux objets connectés et aux nouvelles technologies. *Cette machine permet de créer toutes sortes d'objets comme des pièces d'engrenages ou des boîtiers avec du bioplastique, issu généralement d'amidon de maïs entièrement biodégradable."*

"L'atelier fonctionne comme un Fablab, ajoute Daniel Tricot, président du conseil d'administration du Trois-Mâts. *Il offre la possibilité de réaliser des objets tout en partageant ses compétences et en apprenant au contact des autres."*

Autre projet qui intéresse les participants ce soir-là : la fabrication d'une fraiseuse numérique associée à des logiciels de fabrication et de modélisation. Première étape avant de passer à l'action : se renseigner sur Internet sur la manière dont d'autres Fablabs ont procédé. "*À notre tour, nous documenterons et partagerons les différentes étapes de la fabrication de notre fraiseuse afin de prendre part à la capitalisation des connaissances et à l'instruction des autres utilisateurs"*, explique Philippe. ■

Atelier Bricol' et numérique, tous les vendredis, de 17 h à 19 h (hors vacances scolaires). Contact : troismats.digital@gmail.com www.letroismats.fr

EN BREF

Hauts-de-Saint-Aubin

MARCEL-NAULEAU

Le stade Marcel-Nauleau est désormais équipé de gradins d'une capacité de 87 places. La tribune, inaugurée le 3 février, va permettre aux neuf clubs utilisateurs du site d'accueillir leur public dans de bonnes conditions. Coût total de l'opération pour la Ville : 50 000 euros.

Banchais

CARNAVAL

L'association des habitants organise un carnaval le dimanche 14 avril sur le thème du printemps : défilé du char construit par les habitants à partir de bouteilles en plastique recyclées (départ à 15 h du square Henri-Cormeau) et goûter. www.banchais.fr

Belle-Beille

CONCERTATION

Des balades commentées sont proposées aux habitants dans le cadre de la rénovation urbaine. Comment traverser le "grand Belle-Beille" en 2020 ?, le 28 mars, de 16h30 à 18 h (rendez-vous au centre Jacques-Tati). Quelles formes urbaines à retrouver dans le quartier ?, le 6 avril, de 14h30 à 16 h (rendez-vous au chapiteau, place de la Dauversière). Maison du projet, 02 41 19 53 710.

BARAKA

Jusqu'au 15 avril, le cirque Baraka propose sous son chapiteau de la place de la Dauversière des spectacles, projections, ateliers pour les scolaires, repas, goûter, expositions, animations, et un grand moment festif les 6 et 7 avril. www.centrejacquestati.centres-sociaux.fr

Belle-Beille

Un nouvel accueil de loisirs à l'été 2020

Un accueil de loisirs commun aux quartiers Belle-Beille et Lac-de-Maine verra le jour en juillet 2020 sur le site du lac de Maine, près de la structure d'hébergement responsable Éthic Étapes. La construction de cet équipement dédié aux 6-12 ans fait suite à la restructuration du groupe scolaire Pierre-et-Marie-Curie, dont les travaux démarreront en juillet. Le centre sera doté d'une capacité d'accueil de 96 enfants.
Montant de l'opération : 1,8 million d'euros. ■

CABINET D'ARCHITEXTURE VIÉ ET ASSOCIÉS

L'accueil de loisirs interquartiers pourra accueillir 96 enfants de 6 à 12 ans.

L'avenue Patton dans les deux sens

GUILLAUME GALLENNE

La circulation et l'accès aux commerces sont plus faciles.

Les travaux de dévoiement des réseaux dans le cadre de la réalisation des lignes B et C du tramway se poursuivent jusqu'à l'été prochain au niveau de l'avenue Patton. Pour les riverains, commerçants et automobilistes, la circulation sur l'avenue est toutefois de nouveau possible à double sens sur toute sa longueur depuis la fin de l'année dernière. Le stationnement longitudinal gratuit a été remis en service et des "poches" de stationnement créées pour la durée du chantier. ■

Resto-troc va voir plus grand

L'évolution des activités et des effectifs de l'association d'insertion sociale et professionnelle et du restaurant solidaire Resto-troc amène la Ville à engager une opération d'extension et de restructuration de ses locaux, rue Louis-Boisramé. Objectifs : la mise en conformité sanitaire de la cuisine, l'amélioration des conditions de travail des employés et d'accueil des usagers, et le développement de l'activité traiteur. Les travaux sont prévus de juillet 2019 à mars 2020 pour un montant de 650 000 euros. ■

THIERRY BONNET / ARCHIVES

La mise en conformité de la cuisine est au programme des travaux.

PRATIQUE

**La maison du projet est ouverte aux habitants qui souhaitent s'informer et partager leurs idées au sujet de la rénovation urbaine du quartier.
Permanences le mardi, de 14 h à 18 h, le mercredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h (possibilité d'accueil sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture).
33, avenue Notre-Dame-du-Lac, 02 41 19 53 70.
www.angers.fr**

Hauts-de-Saint-Aubin

Nelson-Mandela, fan de techno et de robots

Ils s'appellent Amandine, Chloé, Matys, Alice… sont élèves à l'école élémentaire Nelson-Mandela et ont en commun d'aimer la technologie et les petits robots. Depuis octobre, ils œuvrent à la réalisation de leur invention qui participera aux qualifications régionales des 26e Trophées de robotique, le 30 mars à Angers. Au total, 28 équipes – dont 21 issues des écoles publiques de la ville et de 3 collèges – seront engagées ainsi que 4 clubs de robotique. Pour accompagner la team, unie sous la bannière "les Delphine Chimique", la Ville fait appel à Terre des sciences. *"Ce projet permet d'apprendre à travailler en groupe, de découvrir l'électricité et la mécanique de manière ludique, de faire appel à son imagination tout en respectant un cahier des charges"*, explique l'animatrice, Delphine Jouault. Quant au challenge à proprement parler, les enfants de Nelson-Mandela ont déjà eu l'occasion, comme les autres groupes, de s'entraîner à le relever à l'occasion de deux après-midis aux greniers Saint-Jean. *"Les groupes lauréats pour disputer la finale à Saint-Quentin dans l'Aisne seront ceux qui auront relevé le plus de défis sous forme de matches. Notre robot devra par exemple pouvoir classer les atomes, les peser et en créer de nouveaux,* poursuit l'animatrice. *Ce thème a été retenu pour célébrer les 150 ans du tableau périodique des éléments du chimiste russe, Dmitri Mendeleïev."* Le 3 avril, les jeunes scientifiques auront encore l'occasion de creuser leur sujet en visitant les laboratoires de Polytech Angers (Istia), à Belle-Beille, et en découvrant les robots fabriqués par les étudiants. ■

PHILIPPE NOISETTE

L'équipe de Nelson-Mandela, ici en répétition générale avec son robot "Robby", aux greniers Saint-Jean, le 6 mars.

Trophées de robotique sur le thème "Atom factory", samedi 30 mars, de 10 h à 18 h, au parc des expositions. Entrée libre.

Monplaisir

Le marché a déménagé au Doyenné

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Les nombreux chalands qui fréquentent chaque dimanche le marché de Monplaisir ont rendez-vous depuis le 17 mars sur le site du Doyenné, près de la Cité des associations, en raison des travaux de renouvellement urbain et du tramway. Le choix du nouveau site a été étudié pour permettre le maintien de la dynamique économique de ce marché de plein air, tant par l'espace mobilisé que par le stationnement proposé sur les parkings de la Cité et du centre commercial Saint-Serge. Les acheteurs et promeneurs pourront retrouver entre 200 et 250 commerçants et bénéficieront d'une navette gratuite qui, au départ de la place de l'Europe, desservira plusieurs arrêts. Pour que ce transfert provisoire soit réalisé dans des conditions optimum, la Ville a procédé à des travaux de rénovation des égouts pluviaux et de l'éclairage public, de réfection des enrobés, de marquage au sol et d'installation de sanitaires publics. Et une exonération des droits de place sera accordée aux professionnels du 1er avril au 30 juin 2019. ■

Marché de Monplaisir, 60, boulevard du Doyenné, le dimanche, de 8 h à 13 h 30.

Lac-de-Maine

Des aménagements pour dynamiser le quartier

Jeudi 7 février, le maire Christophe Béchu et Sophie Lebeaupin, adjointe du quartier, ont fait le point sur les actions réalisées par la Ville lors d'une réunion publique. À commencer par l'hôte du soir : la Maison du lac, la nouvelle maison de quartier ouverte en février 2018 (5,2 millions d'euros de travaux). Mais également la réfection de la verrière de l'école de la Pérussaie, la création des animations "L'été au lac" et l'ouverture des jardins partagés de la Chouanière. Côté aménagements routiers, le plan Urgence-voirie a permis de débloquer plus d'1,8 million d'euros depuis 2014 pour refaire les chaussées et trottoirs du quartier. Parmi les plus notables : les rues du Grand-Launay et de la Chambre-aux-Deniers, la mise en place d'un jalonnement pour piétons et cyclistes, et la création d'une desserte pour amener les bus de la ligne 11 vers le centre commercial Mollières. Mollières toujours, le city-stade AngerStadium a été entièrement rénové et livré en 2017, alors qu'un autre verra le jour sur le plateau du Grésillé, projet proposé par un tout jeune habitant du quartier dans le cadre du budget participatif. Le secteur du Grésillé va également connaître une vague verte.
Un chêne rouvre ("Quercus petraea"), qui y trône désormais, compte parmi les 45 arbres "signaux" plantés dans toute la ville. La création d'une forêt de 30 000 arbres a par ailleurs été confirmée. En attendant de voir s'implanter un nouvel accueil de loisirs commun avec le quartier de Belle-Beille *(lire en page 27)*, l'ouverture du camping Huttopia, les travaux au niveau de la pyramide du parc de loisirs ou encore le passage du circuit cycliste de la Loire à vélo en bordure du lac. ■

THIERRY BONNET

Visite du futur camping Huttopia.

Permanences de vos élus

MONPLAISIR
Alima Tahiri
mercredi 27 mars, 10 et 24 avril, de 10 h à 11 h 30. Relais-mairie. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON
Alima Tahiri
mercredi 27 mars et 10 avril, de 14 h à 16 h. Pôle associatif Jérusalem. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

DOUTRE HAUTS-DE-SAINT-AUBIN
Alain Fouquet

samedi 6 et 13 avril, de 10 h à 12 h. Bibliothèque Saint-Nicolas. Rendez-vous au 02 41 05 40 44

mercredi 17 avril, de 14 h à 17 h. Relais-mairie. Rendez-vous au 02 41 05 40 44

Laure Halligon
Bibliothèque Saint-Nicolas et relais-mairie.
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 47

BELLE-BEILLE
Sophie Lebeaupin
Lundi 25 mars, de 10 h à 11 h. Hôtel de ville. Rendez-vous au 02 41 05 40 43

LAC-DE-MAINE
Sophie Lebeaupin
Lundi 25 mars, de 10 h à 11 h. Hôtel de ville.
Samedi 6 avril, de 9 h 30 à 11 h 30. Relais-mairie. Rendez-vous au 02 41 05 40 43

CENTRE-VILLE
Karine Engel

mercredi 20 mars et 3 avril, de 10 h à 12 h. Pôle territorial. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

Marina Paillocher

mercredi 24 avril, de 10 h à 11 h 30. Pôle territorial. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

Maxence Henry
samedi 23 et 30 mars, 6, 13, 20 et 27 avril, de 10 h à 12 h. Mairie de quartier, Trois-Mâts. Rendez-vous au 02 41 05 40 42

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE, SAINT-MICHEL
Jeanne Behre-Robinson

samedi 23 mars, 6 et 20 avril, de 10 h à 12 h. Hôtel de ville, salle du Roi René. Rendez-vous au 02 41 05 40 43

ROSERAIE
Gilles Latté

mercredi 27 mars, 3, 17 et 24 avril, de 9 h 30 à 11 h. Relais-mairie. Rendez-vous au 02 41 05 40 64

Permanence du maire sans rendez-vous

Christophe Béchu, le maire, poursuit ses permanences sans rendez-vous dans les quartiers, un samedi par mois. Il accueillera les Angevins le **6 avril**, de 8 h 30 à 12 h, au relais-mairie des Hauts-de-Saint-Aubin.

Les prochaines Journées de quartier du maire se tiendront au Grand-Pigeon, Deux-Croix, Banchais, le jeudi 4 avril (réunion publique au centre Marcelle-Menet, à 19 h 30), et à la Roseraie le 23 avril (réunion publique au centre Jean-Vilar, à 19 h 30).

CLIMB UP

Le complexe d'escalade indoor ouvrira ses portes le 12 septembre sur le site de Décathlon village.

Les Ponts-de-Cé

Un complexe d'escalade au cœur de Décathlon village

Les imposantes poutres métalliques sont déjà visibles du boulevard Léo-Lagrange. L'ossature qui sort de terre est celle de Climb Up, le futur complexe d'escalade indoor qui ouvrira ses portes le 12 septembre et viendra garnir le site de Décathlon village. *"La salle des Ponts-de-Cé sera la 19e que notre groupe implante en France*, explique François Petit, président fondateur de Climb Up et ancien quadruple champion du monde et entraîneur national d'escalade. *Nous espérons 150 à 200 000 entrées d'ici à trois ans."* L'occasion pour le public de s'essayer aux trois disciplines de l'escalade : es voies, les blocs et la vitesse (clip'n climb). Au total, 2 000 m² seront aménagés pour faire découvrir la grimpe sur des modules adaptés à tous les niveaux de pratique, à des hauteurs culminant jusqu'à 14 m. Le complexe sera ouvert 7 jours sur 7, de 8 h à minuit et sera également doté d'un espace de détente. L'ouverture permettra l'embauche d'une dizaine de salariés, pour la plupart des moniteurs diplômés d'État. *"L'arrivée de Climb Up est une excellente nouvelle pour le dynamisme du territoire et pour le sud de l'agglomération qui souhaite développer des activités sportives, culturelles et de loisirs sur le site des Ponts-de-Cé"*, se réjouit le maire, Jean-Paul Pavillon. Un enthousiasme partagé par Jean-Pierre Bernheim, vice-président d'Angers Loire Métropole en charge du Développement économique. *"La communauté urbaine accompagne le projet et vient de voter une enveloppe pour les travaux d'accès à la zone. Elle comprend une première tranche ferme pour l'avenue du Moulin-Marcille et du giratoire Est, et une seconde, optionnelle, pour ce qui concerne l'avenue Gallieni et le giratoire Ouest."* ■

EN BREF

Mûrs-Érigné

FESTIVAL COULEURS CHANSON

Le festival de chanson francophone revient du 22 au 24 mars à Jean-Carmet. À l'affiche : l'auteur authentique Éric Frasiak, la rockeuse poétique Évelyne Gallet, les chansons folk de Frédéric Robin, les slams de Kwal, le chant et l'accordéon de Céline Caussimon et le pianiste et chanteur Romain Didier. À découvrir aussi deux expos photos : celle d'Olivier Coiffard au centre culturel et les clichés de Jean-Michel Delage "Musiciens en cuisine, portraits de la scène musicale du Maine-et-Loire", à la médiathèque. www.murs-erigne.fr

Les Ponts-de Cé

EXPOSITION "LES BELLES ET LES BÊTES"

Quand des personnages en céramique, mi-hommes, mi-animaux, se parent de bijoux… Anne Quessada, créatrice de bijoux, et Pierre Brunellière, artiste plasticien, croisent leur talent à l'occasion de l'exposition "Les Belles et les bêtes", à voir jusqu'au 7 avril à Rives d'Art.

Le Plessis-Macé

FESTIVAL TRÈS TÔT EN SCÈNE

Destiné, en journée, à près de 2 000 scolaires issus d'une quarantaine d'établissements du département et au grand public le soir, le festival Très tôt en scène, porté par Anjou Théâtre, se déroule jusqu'au 6 avril au château du Plessis-Macé, au théâtre en bois de Loire-Authion et sur d'autres sites. Le programme de cette 21e édition est en ligne sur chateau-plessis-mace.fr

Avrillé

La commune prévient la violence scolaire

Depuis plusieurs années, Avrillé s'engage sur la question de la violence scolaire. *"La municipalité accompagne les enseignants et entend sensibiliser les familles au travers de conférences-débats autour de la parentalité. Nous voulons promouvoir les valeurs de respect et de tolérance auprès des enfants dans le but de garantir leurs conditions d'apprentissage"*, souligne Augustin Vanbremeersch, adjoint en charge de l'Éducation et de l'enfance. L'École des parents et des éducateurs (EPE) est intervenue, dans un premier temps, auprès des enseignants pour les aider à faire face aux jeux agressifs, voire au harcèlement.
Le jeu théâtral, tel que le prône le Dr Serge Tisseron à travers son "Jeu des trois figures", a servi de support pour amener chacun, adultes et enfants, à réfléchir aux "rôles" d'agresseur, de victime et de témoin, par exemple. L'association contre les violences scolaires et extra-scolaires (ACVS 49) a pris le relais auprès des 9-11 ans dans le cadre des activités périscolaires. *"Dans la majorité des cas, les animateurs ne sont pas formés sur ces sujets. La démarche d'Avrillé est à donc à suivre, au sein des écoles"*, préconise son président fondateur, Olivier Laurendeau. ■

MAIRIE D'AVRILLÉ

Les 9-11 ans ont été sensibilisés au harcèlement en milieu scolaire.

Dans les communes

Des ateliers de broyage des végétaux

Angers Loire Métropole propose aux habitants de broyer leurs végétaux (tailles de haie ou d'arbustes) avec la possibilité ensuite de repartir avec le broyat. Les ateliers se déroulent en présence d'un professionnel, dans les déchèteries, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h : le 20 mars, à Saint-Jean-de-Linières ; le 22 mars, à Bouchemaine ; le 25 mars, à Saint-Barthélemy-d'Anjou ; et le 27 mars, à Saint-Sylvain-d'Anjou. ■
Informations au n° vert 0 800 41 88 00.

Pellouailles-les-Vignes (Verrières-en-Anjou)

INTERVIEW

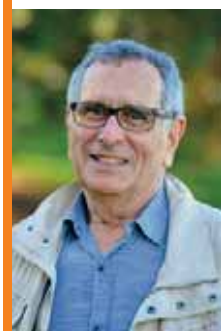

Patrick Goyon

Président du SCO Athlétisme Angers

Quand la prochaine course Angers-Pellouailles aura-t-elle lieu ?
Le 7 avril. Le départ se fera de la place Leclerc à Angers. Il s'agit de la 71e édition de cette course sur route de 15 km. Elle est organisée par le SCO Athlétisme Angers depuis 1949 et le SCO Omnisports fête ses 100 ans cette année. Une année hautement symbolique.

Comment se déroule la course, sachant qu'elle est une des épreuves sur route les plus prisées ?
Les coureurs partent à 10 h et mettent entre 40 minutes et 2 h pour rejoindre Pellouailles-les-Vignes, après être passés par Écouflant et Saint-Sylvain-d'Anjou. Toute la course se déroule sur des routes et des chemins praticables. Depuis l'an dernier, nous avons modifié un peu le parcours pour répondre à la demande d'un tracé qui traverse davantage de nature.
À Pellouailles-les-Vignes, des animations avec des courses familiales et des courses ouvertes aux enfants sont organisées toute la matinée.

Très physique, cette course s'adresse-t-elle à tous les niveaux ?
C'est une course familiale et conviviale ; les 500 participants ont donc des niveaux très variés. Elle permet à des amateurs de se tester et à des marathoniens de travailler leur vitesse : à chacun son challenge ! ■
Inscriptions sur www.klikego.com

Trélazé

Rester attractive aux portes d'Angers

Avec une progression de 1 800 nouveaux habitants entre 2011 et 2018, la ville de Trélazé est en constant développement. Entre grands projets économiques, patrimoniaux ou d'urbanisation, la Ville investit pour rester à la hauteur de son attractivité. *"Nos investissements s'élevaient à 5,7 millions l'an dernier et seront de 5 millions cette année"*, se félicite Marc Goua, maire depuis 23 ans. Le quartier de la Quantinière, qui vient d'inaugurer sa nouvelle gare TER, continue ainsi de s'agrandir. Il compte 3 000 habitants et devrait en accueillir 6 000 d'ici à 2022. *"Pour faire face aux besoins des familles qui s'installent, une deuxième école sera construite pour la rentrée 2020,* poursuit l'élu. *Quatre nouvelles classes sont prévues et deux autres pourront s'y ajouter en cas de besoin."* Les équipements sportifs destinés aux enfants devraient s'étoffer : *"Les deux city-stades existants étant déjà très utilisés, nous allons construire un autre terrain proposant de nouvelles activités comme le volley ou le badminton."* Dans les autres quartiers de la ville aussi, de nouveaux équipements ont vu le jour. Ainsi, le secteur Grand-Bellevue inaugurera en avril un espace multisports, tandis que le parc de la Goducière accueillera une salle dédiée aux sports de raquettes. Côté économique, les indicateurs sont au vert. *"Nous continuons à vendre certains espaces du site des Ardoisières et un aménagement est prévu avec l'installation de plusieurs entreprises, dans les services, le transport et l'artisanat,* précise l'édile. *Non loin de là, en face des cliniques, un immeuble de 8 000 m² va voir le jour pour accueillir des activités tertiaires. Même chose au carrefour du Buisson, où 7 000 m² de bureaux sont prévus."* De quoi participer au développement de l'emploi et du commerce local. ■

PHILIPPE NOISETTE

Un nouveau city-stade sera réalisé pour les jeux de volley et badminton.

PHILIPPE NOISETTE

Les nouveaux aménagements opérés sur le site la "Manu".

REPÈRES

POPULATION : 14 402 habitants
SITUATION : Sud-Est d'Angers
À DÉCOUVRIR : musée de l'Ardoise, Arena Loire, théâtre de l'Avant-Scène, Loire à vélo, parc des Ardoisières, Festival estival…
SITE INTERNET : www.trelaze.fr

PHILIPPE NOISETTE

Marc Goua, maire de Trélazé depuis 23 ans.

LA NOUVELLE VIE DE LA MANU
Fermée en 1982, l'ancienne manufacture des Allumettes renaît sous une autre forme. En février, le bailleur Podeliha y inaugurait une première tranche de logements qui seront au nombre de 220 à terme. L'enseigne Lidl y a aménagé un parking dans les hangars historiques et emblématiques de ce site industriel. D'autres aménagements dédiés à l'activité économique y sont annoncés.

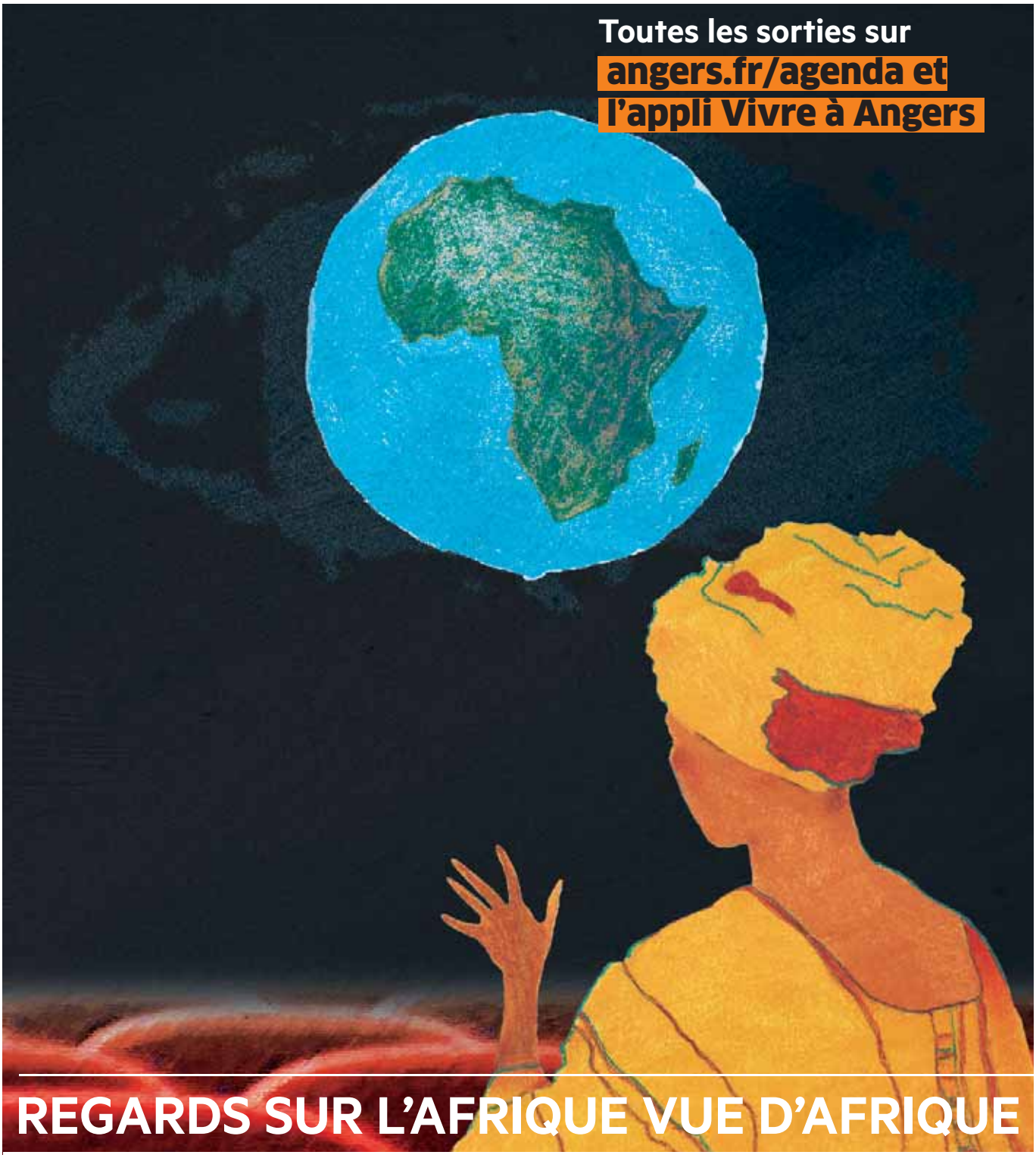

REGARDS SUR L'AFRIQUE VUE D'AFRIQUE

GRAPHISME : LAURENCE VASLIN, 02 41 34 64 10.

La 17e édition du festival biennal Cinémas d'Afrique se tient du 2 au 7 avril à Angers, au Grand-Théâtre, au cinéma Les 400 coups, place du Ralliement et dans les quartiers Belle-Beille, Monplaisir, Roseraie et Grand-Pigeon.
Le 7e art est bien entendu au cœur de la manifestation avec la projection d'une sélection de courts et longs-métrages, de documentaires et de fictions made in Africa avec, pour le public, la possibilité de participer au jury. À noter également la rencontre avec les réalisateurs, du mercredi au samedi, à partir de 17 h 45, au Grand-Théâtre. Cinémas d'Afrique est aussi un rendez-vous dédié à la découverte des cultures africaines. Parmi les temps forts : un grand bal public "baobab" (3 avril), un repas (6 avril) et la reprise de tous les films primés (7 avril). Enfin, une attention sera portée au jeune public via une sélection d'œuvres concoctées pour lui et un prix spécial décerné par des jeunes de 16 à 30 ans.

Renseignements et programme : cinemasdafrique.asso.fr

ANGERS POUR VOUS - MAJORITÉ

En 2019, nos projets sortent de terre

En 2018, Angers a décroché le titre de ville la plus attractive de France. Là où l'ancienne majorité préférait les slogans à l'action, nous avons fait le choix du travail et sommes quotidiennement sur le terrain auprès des Angevins.
Depuis le début de l'année 2019, les grands chantiers structurant pour notre ville s'accélèrent. C'est toute une ville qui se transforme : pont des Arts-et-Métiers, patinoire, centre de congrès, seconde ligne de Tramway…
Sans oublier l'attribution imminente des permis de construire aux six projets lauréats d'Imagine Angers !
En avril, le projet Rives vivantes sera présenté et permettra aux Angevins de bénéficier d'un espace piétonnier allant de la Baumette jusqu'au pont de Segré. Le nouveau centre de congrès sera inauguré en mai et sera un outil au service du rayonnement de notre cité.
Fin juin début juillet, le pont des Arts-et-Métiers sera ouvert aux vélos et aux piétons. Le 13 septembre la nouvelle patinoire sera présentée aux Angevins en bords de Maine.
Voilà des réalisations concrètes !
Aux grands discours sur le végétal de l'équipe précédente, nous préférons l'action. Dispositif de 45 arbres signaux âgés de plus de 20 ans, plantation d'arbres fruitiers dans les jardins familiaux, adoption du Schéma directeur du végétal, plantation d'une centaine de nouveaux arbres fruitiers… Voilà des mesures concrètes !
La couverture végétalisée des voies sur berges et la promenade Jean-Turc, c'est l'essence de Cœur de Maine. L'ambition de ce projet est de rapprocher les Angevins de la rivière, d'affirmer l'identité végétale de notre ville.
Afin de conforter notre titre de ville la plus verte de France, nous allons encore développer les boucles vertes. Quant au plan vélo de la Ville d'Angers, il sera voté fin mars. Toutes ces mesures s'inscrivent dans notre volonté de faire du végétal et des déplacements doux deux axes importants de notre action municipale.
Soucieux de la transition écologique, nous allons accompagner l'arrivée de la station Biogaz qui va alimenter une nouvelle flotte de bus.
Au-delà du végétal et de l'urbanisme, notre majorité est soucieuse de l'attractivité économique du territoire. Là où l'ancienne majorité se satisfaisait de taux de chômage élevés, nous préférons prendre des mesures concrètes pour l'emploi.
Après une année 2018 riche en création d'emplois (1 600 emplois annoncés grâce à l'implantation de sociétés comme Verisure, Action, Coriolis, Gamm Vert ou encore Leroy Merlin), nous poursuivons nos efforts et nos actions en faveur des commerçants. Notre territoire peut s'enorgueillir d'avoir sur son sol à la fois des grandes enseignes nationales et en même temps des commerçants indépendants qui participent à la vitalité de notre cœur de ville.
Dans le cadre de l'ANRU, après la mise en service de la chaufferie de Belle-Beille, nous commencerons les travaux de la chaufferie de Monplaisir.
Enfin, dans le cadre du Territoire intelligent, nous allons permettre aux Angevins de vivre pleinement cette ville dynamique et numérique (déploiement des trottinettes Pony, lancement de l'application Vivre à Angers offrant de nombreux services publics aux Angevins…).
En cette dernière année de mandat, nous restons concentrés et au travail. Nous tenons nos engagements pris il y a cinq ans afin qu'en 2019 Angers se révèle !

Vos élu(e)s de la majorité
"Angers pour vous"
Contactez-nous au 02 41 05 40 34

AIMER ANGERS - MINORITÉ

À votre rencontre dans votre quartier

Nous reprenons nos séries de rencontres afin de recueillir votre avis sur la ville, vos préoccupations, mais aussi vos idées pour développer Angers et s'y épanouir. Nous serons présents sur les marchés, en porte à porte, aux sorties d'écoles…
Venez nous raconter votre quartier !

Retrouvez le programme complet sur :
aimerangers.fr

- **Centre-ville La Fayette Éblé** : du 23 au 27 avril
- **Hauts-de-Saint-Aubin** : du 29 avril au 4 mai
- **Justices Madeleine Saint-Léonard** : du 6 au 11 mai
- **Doutre Saint-Jacques Nazareth** : du 13 au 18 mai
- **Lac-de-Maine** : du 20 au 25 mai
- **Monplaisir** : du 27 mai au 1er juin
- **La Roseraie** : du 3 au 8 juin
- **Belle-Beille** : du 11 au 15 juin
- **Deux-Croix Banchais Grand Pigeon** : du 17 au 22 juin
- **Saint-Serge Ney Chalouère** : du 24 au 28 juin

Vos élu-e-s du groupe Aimer Angers
contact@aimerangers.fr

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS, COLL. ROBERT BRISSET, 9 FI 1818.

La gare vers 1914. À gauche, le bâtiment de l'arrivée ; à droite, celui du départ.

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS, 1 FI 1656.

Plan de la future gare de chemin de fer et des nouvelles rues à tracer autour des voies, vers 1849.

La première gare

Alors que la première ligne de chemin de fer en Europe ouvre en 1835 entre Bruxelles et Malines, dès le 11 octobre 1833 le préfet de Maine-et-Loire appelle le conseil municipal d'Angers à donner son avis sur un projet de chemin de fer de Nantes à Orléans. L'avis rendu est favorable, mais la Ville demande que le tracé de la ligne passe *"directement à Angers"*.

La question du chemin de fer et de son tracé occupe les quinze années suivantes. Le projet de la compagnie se heurte en 1837 à une fin de non-recevoir du conseil, celle-ci ayant adopté un tracé sur la rive gauche de la Loire qui laisse Angers dans l'impasse d'un embranchement. De nombreux projets sont étudiés. En 1839, on obtient enfin que le chemin de fer traverse la ville. L'emplacement de la gare est controversé. Sera-t-il au nord ou au sud de la ville ? On se prononce d'abord pour les prairies Saint-Serge, puis pour les terrains de la Visitation plus proches du centre-ville, avant de revenir à Saint-Serge en juin 1845. Cet emplacement *"sert mieux les intérêts de la ville et du commerce d'Angers et ceux du mouvement général des intérêts publics."*

Retournement de situation, sous la pression des ingénieurs de la ligne, l'emplacement sud est adopté en 1846 : *"La question du tracé du chemin de fer, qui avait tenu la ville d'Angers sous l'empire d'une vive et légitime émotion et l'avait partagée pour ainsi dire en deux camps, est définitivement résolue. Le projet de MM. les ingénieurs demandant la ligne du sud est définitivement adopté. L'exécution de ces travaux est sur le point de commencer."* (conseil municipal du 20 février 1846)

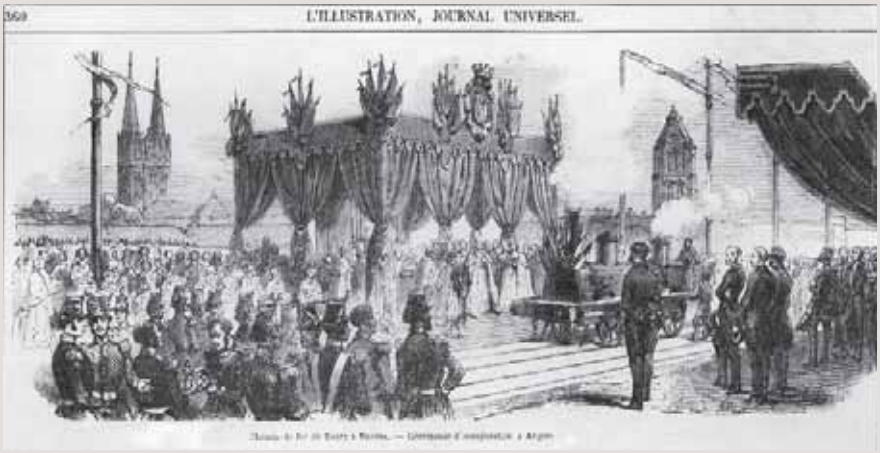

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS, COLL. ROBERT BRISSET, 9 FI 1486.

Inauguration du chemin de fer à Angers, 29 juillet 1849. Lithographie parue dans *L'Illustration*.

La gare doit donc être aménagée sur les terrains de l'enclos de la caserne de la Visitation. La ligne est solennellement inaugurée le 29 juillet 1849 par le Président de la République, Louis-Napoléon Bonaparte. Pour l'occasion, un "débarcadère" provisoire est dressé à la Visitation. La première gare construite en dur, dénommée Saint-Laud, est ouverte au public en mai 1853. Elle est complétée en 1895 par un bâtiment perpendiculaire spécialement affecté aux départs. Les bombardements de 1944 ne laissent subsister que le bâtiment le plus ancien, tant bien que mal rapetassé. Une nouvelle gare, modeste, est mise en service en 1956. La gare de la troisième génération, conçue par l'architecte angevin Frédéric Rolland, plus adaptée à l'importance de la ville et au trafic TGV, est inaugurée le 25 octobre 2001. ■

SYLVAIN BERTOLDI
Conservateur des Archives d'Angers

la chronique intégrale sur
www.angers.fr

ÉCRIVONS
ENSEMBLE
NOTRE AVENIR

BUDGET PARTICIPATIF

1 MILLION D'EUROS

POUR VOS PROJETS

PROPOSEZ VOS IDÉES

JUSQU'AU 30 AVRIL

© Direction de la Communication et du Rayonnement - Angers / Angers Loire Métropole - Graphisme : M.Poulard - Impression : Angers / Angers Loire Métropole

ECRIVONS.ANGERS.FR

ANGERS VILLE CITOYENNE

Angers